

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2014

Date de convocation : 18/08/2014	Nombre de conseillers :		
Date d'affichage : 18/08/2014	En exercice :	11	
	Présents :	08	
	Votants :	09	

L'an deux mil quatorze, le lundi 16 juin à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.
Etaient présents: JC.GEFFROY, M.ROSSET, Adjoints,
H.DANJOU - C.CRETE- Y.LE HIR- O.CHARTON - V.LE GALL
formant la totalité des membres en exercice.
Absents : P.DERLY – J.MAZUEL (pouvoir à J.BLOUIN) – T.NEYT

Valérie LE GALL a été élue secrétaire de séance.

Extension du réseau de distribution d'eau potable – la Chaumière RD 6014 - :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement de la Chaumière – RD 6014-, il convient de réaliser une extension du réseau de distribution publique d'eau potable pour un montant de **6.104,86 € TTC** à la charge de la commune. Le syndicat intercommunal des eaux du Vexin normand (SIEVN) est en mesure d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux au titre de ses missions statutaires.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal décide :

- 1/ d'adopter le projet présenté dans les conditions financières précitées.
- 2/ d'inscrire à son budget les prévisions de dépenses correspondantes.
- 3/ d'autoriser M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec le SIEVN.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 :

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- l'achat de matériels d'entretien d'espaces verts électriques : 3.500 €
- l'extension du réseau de distribution d'eau potable –la chaumière RD 6014 - : 6.200 €

Par conséquent, le Conseil Municipal décide de procéder à la décision modificative n°2 suivante :

Dépenses de la section d'Investissement :

Compte 2315 (opérations non affectées)	- 9.500 €
Compte 2041582 (opération 10093)	+ 6.200 €
Compte 21578 (opération 10095)	+ 3.500 €

Monsieur le Maire fait également le point sur les investissements potentiels en 2015 :

- enfouissement réseaux 2^{ème} tranche rue de la groute : 45.000 €
- Elargissement de la rue de la groute (lotissement Boudet) : 25.000 €

CREATION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que M. Yohan CARON, secrétaire de Mairie, remplit les conditions pour un avancement de grade au poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire.
- de créer à compter du 21 septembre 2014 un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B), de 17 heures hebdomadaires, et de supprimer le poste de rédacteur.

APPROBATION DU RAPPORT 2013 SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE :

Vu la lecture du rapport ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités 2013 sur la qualité du service public de l'eau potable fourni par le syndicat des eaux du Vexin Normand.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA CDC GISORS-EPTE-LEVRIERE :

Vu la lecture du rapport ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière de l'année 2013.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU SPANC

Vu la lecture du rapport ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités du Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'année 2013.

QUESTIONS DIVERSES :

- Remise des prix du concours des maisons fleuries : le 7 novembre 2014.
- Voisins vigilants : la délibération a été transmise au lieutenant de gendarmerie nouvellement installé à Gisors pour rédaction de la convention.
- SIVOS : M. Geffroy, Président du syndicat fait le point sur la rentrée scolaire notamment sur la mise en place des nouveaux horaires.
- Circulation : la commission sécurité doit se réunir pour examiner les problèmes de circulation dans la commune notamment rue du bout d'en bas.

La séance a été levée à 22h30